

Négociations pour une libre circulation entre EAC, COMESA et SADC

MISNA, 25/8/2009 LIBRE ÉCHANGE ENTRE LES PAYS DU SUD ET DE L'EST DU CONTINENT, NÉGOCIATIONS ET PROGRÈS Des règles facilitant la libre circulation des personnes et des biens entre les pays membres de trois organisations régionales de l'Afrique orientale et australe : tel est, selon le secrétaire général de la Communauté d'Afrique de l'Est (Cea), Juma Mwapachu, l'objectif des négociations entreprises entre la Cea, le Marché commun d'Afrique Orientale et australe (Comesa) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc). M Juma Mwapachu soutient en effet qu'un tel accord permettra de définir une aire de libre échange et de simplifier le commerce entre les pays de la région.

En vertu des normes dictées par les communautés régionales, si aucun droit de douane n'est en vigueur entre les pays membres d'une même organisation, les échanges entre les pays de deux communautés économiques différentes sont néanmoins entravés par des taxes et de longues procédures bureaucratiques. L'hebdomadaire The East African observe en outre qu'un accord entre la Cea, le Comesa et la Sadc a une portée "historique" pour le continent, dans la mesure où c'est la première fois depuis l'instauration de l'Union africaine (UA) que trois importants blocs régionaux décident d'intégrer leurs territoires et de se mobiliser ensemble pour approfondir et élargir leurs relations économiques. Les trois organisations, qui rassemblent au total 23 pays, englobent une population de 527 millions d'habitants environ et un Produit interne brut de plus de 435 milliards d'euros. (MV/CN) [CO]